

**CONSEIL PORTUAIRE DE PORQUEROLLES**

**Séance du 8 novembre 2021**

**Compte-rendu**

COMPOSITION : 12 titulaires – 11 suppléants  
Quorum : 8

**PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : 10**

**TITULAIRES : 6**

M. Francis ROUX, Président,  
M. Franck SOULE-SUSBIELLES, représentant le personnel de la Métropole TPM,  
M. Hubert DE VEYLDER, usager désigné par la Métropole TPM,  
Mme Laurence CANANZI et Monsieur Nicolas SALSOU, usagers désignés par la CCIV,  
M. Marc-Gérard FLEURY DE WITTE, usager désigné par le CLUPIPP,

**SUPPLEANTS : 3**

M. Philippe BERNARDI, représentant la ville d'HYERES-LES-PALMIERS,  
M ; Eric LABOUBE, représentant le personnel de la Métropole TPM,  
M. Jacques VERDINO, usager désigné par la CCIV,

**POUVOIR (1) :**

M. Marc CREUSEFOND donne un pouvoir à M. Marc Gérard FLEURY DE WITTE,

**INVITES :**

M. André DE MARCO, les amoureux de Porquerolles,  
M. Stéphane RENOUX, « L'INDIEN »,  
M. Laurent MAXIME, Parc National de Port Cros,  
Mme Sabine COLL et M. Guy HILY, FVANE,

**MEMBRES DE TPM :**

MM. LE FUR, AUBRY, LAMBERT, NICOLAU, NAUX, CIRAOLO, REMOLEUR, Mmes VIAN DES RIVES et DADOUN.

Après avoir vérifié la présence du quorum, monsieur ROUX, Président du Conseil Portuaire de Porquerolles, ouvre la séance à 16h00. Dix membres du Conseil Portuaire, titulaires et suppléants confondus, sont présents et représentés. Conformément au quota de représentativité de chaque catégorie et à l'impossibilité pour les suppléants de voter lorsque tous les titulaires de leur catégorie sont présents, seuls huit votes seront exprimés par les membres présents. Messieurs BERNARDI et LABOUBE ne voteront pas.

## 1. Approbation du procès-verbal du conseil portuaire du 9 juin 2021 – Vote

Monsieur ROUX demande si le compte-rendu appelle des commentaires.

AVIS : FAVORABLE  
(Unanimité)

## 2. Affaires générales

### ❖ Bilan de la saison

Monsieur CIRAULO annonce que le bilan des recettes RSA et en légère baisse (-2,70%) pour la saison. Concernant la station d'avitaillement les recettes augmentent de 5,29%. Le montant total des recettes est en hausse de 1,20%. Concernant les manifestations nautiques, sur 33 demandes, 2 ont été annulées pour cause météo et 10 ont été annulées à cause des mesures sanitaires. Il revient sur les restrictions d'eau pour l'été 2021, avec la fermeture des toilettes publiques du port et la mise en place de six toilettes chimiques par la ville. L'ouverture de l'eau sur les quais se faisait de 8h à 10h et de 18h à 20h.

Il revient sur le déficit pour 2021 en agent permanent et sur la difficulté du recrutement des saisonniers. Il fait un point sur les différents départs et arrivées au sein de la capitainerie et de la Direction des Ports.

### ❖ Projet de tarifs (TOP/RSA) 2022 – Vote

Il poursuit avec les projets de tarif qui n'augmentent pas pour les annuels et qui augmentent de 0,5% (inflation 2020) pour les passagers.

AVIS : FAVORABLE  
(Unanimité)

### ❖ Projet de droits de port 2022 – Vote

Il poursuit avec les droits de port qui augmentent également de 0,5%. Monsieur VINCENT demande au nom de la TLV l'exonération de la taxe sureté pour les habitants et professionnels. Madame CANANZI précise que l'association des commerçants est d'accord avec cette proposition. Monsieur LE FUR explique que cette demande sera traitée par les services de TPM.

AVIS : FAVORABLE  
(Unanimité)

### ❖ Projet de budget primitif 2022 – Vote

Monsieur LE FUR rappelle que les budgets doivent être équilibrés en dépense et recette. En fonctionnement, les chiffres évoluent peu par rapport à 2021. Concernant l'investissement, il précise que les travaux seront détaillés par la suite. Monsieur FLEURY DE WITTE demande s'il

est possible de faire passer l'autofinancement d'exercice en provision pour investissement pour éviter de payer des impôts sur ces sommes. Il souhaiterait avoir accès au détail du bilan du port.

AVIS : FAVORABLE  
(Unanimité)

❖ **Projet de tarifs 2022 du délégataire – Vote**

Monsieur CIRAOLLO annonce qu'il n'y a aucune augmentation pour 2022.

AVIS : FAVORABLE  
(Unanimité)

❖ **Plan de réception des déchets – Vote**

Il poursuit avec ce plan qui doit être actualisé tous les cinq ans, avec la mise à jour des positionnements des différents containers et des prestataires pour la collecte de certains déchets. Il est conforme aux nouvelles lois européennes, c'est un document réglementaire qui sera mis à la disposition des usagers en capitainerie.

AVIS : FAVORABLE  
(Unanimité)

### **3. Travaux divers**

❖ **Travaux programmés**

Monsieur CIRAOLLO effectue un point sur les travaux effectués ou prochainement effectués, avec la dépose des bouées, le remplacement de 8 travées du ponton flottants, le remplacement des Silentblos de la panne FBis, le curage de la Garonne et la réfection du chemin Notre Dame. Monsieur LAMBERT explique que la solution envisagée pour ce projet, préconisée par les services de l'Etat, est un revêtement en terre stabilisé avec un liant. Monsieur FLEURY DE WITTE craint que cette méthode ne marche pas. Monsieur VERDINO précise qu'un revêtement est souvent nécessaire pour couvrir cette méthode. Monsieur ROUX demande qu'une réunion soit faite pour voir ce qui peut tenir la route, après des études fines. Monsieur LAMBERT précise que dans tous les cas ces travaux seront une excellente assise pour un éventuel autre revêtement.

Monsieur CIRAOLLO poursuit avec la réalisation d'une planche d'essai de béton de schiste demandé par les services de l'Etat, pour savoir si ce revêtement pourrait être généralisé dans le port. Il continue avec la réparation des poutres de couronnements côté sud (opération pluriannuelle), la reprise de la cale Fret (mouvement du navire toujours possible sur le quai voisin), l'entretien des bollards des quais COM 01 à COM 06, la reprise des deux angles de la cale de l'aire de carénage et la mise en place de voiles d'ombrage.

Madame CANANZI demande qu'un bâtiment pour abriter le fret soit envisagé. Monsieur VINCENT demande s'il est prévu le changement de certains pneus abimés. Monsieur CIRAOLLO précise que leurs remplacements seront réalisés si besoin. En réponse à monsieur DE VEYLDER, il précise qu'il est prévu la mise en peinture du quai au niveau de l'aire de carénage. Il poursuit avec l'achat d'un navire électrique de 5.80m et/ou le refit du navire électrique ainsi que potentiellement la mise en place de bornes électriques de chargement de navires. Monsieur DE VEYLDER demande s'il est possible de moderniser la borne à essence ainsi que la pompe à eau noire. Monsieur CIRAOLLO précise qu'il ne maîtrise pas les délais du marché pour la borne. Il explique ensuite qu'il est prévu de procéder à un test sur le plan d'eau sud avec la suppression de quelques bouées et la mise en place de 4 travées flottantes. La mise en peinture de l'extérieur du point propre, le remplacement du modulaire derrière l'office du tourisme, l'acquisition d'une longueur supplémentaire de barrage afin de pouvoir fermer le port en cas de besoin et l'acquisition de

coffres de pêcheurs ainsi que de moyens techniques de nettoyage du plan d'eau et de lutte contre la petite pollution sont également prévus.

#### **4. Point d'avancement sur le schéma d'aménagement du port**

Monsieur LAMBERT indique que le marché pour procéder à l'élaboration du schéma d'aménagement du port va être notifié. Une concertation aura lieu en 2022.

#### **5. Z.A. de Porquerolles**

Monsieur DE VEYLDER annonce que VAD a lancé des consultations, en collaboration avec l'architecte, Jérôme CANO. Les budgets sont en train d'être mis en place, et théoriquement les travaux devraient débutés en octobre 2022, et les finitions devraient se faire entre octobre 2023 et février 2024.

#### **6. Sûreté-Sécurité**

##### **❖ Retour sur la saison des bateliers**

Monsieur AUBRY revient sur la signature de la charte bateliers le 6 juillet 2021, qui a pour objectif de limiter à 6000 le nombre de passagers arrivant quotidiennement à Porquerolles. Trois jours sont ciblés en août (mardis, mercredi et jeudis des trois premières semaines). Quatre journées ont été constatées au-dessus des 6000 personnes (6, 13, 19 et 25 août) et la journée du 6 Août est la plus élevée avec 6332 personnes. Des actions correctives sont prévues pour la saison prochaine (rapprochement d'IGESA afin de mieux comprendre leur fonctionnement, contrôle plus ciblé des navires transportant des passagers fréquentant le port de Porquerolles,...). Monsieur VINCENT soumet l'idée de facturer les taxes portuaires à tous les navires qui utilisent le port, ce qui permettrait, entre autre, de quantifier le nombre de passager sur l'île. Monsieur FLEURY DE WITTE demande s'il est possible de faire collecter les droits de ports directement par la métropole et non par les douanes.

##### **❖ Camera au point propre**

Monsieur AUBRY annonce l'installation d'une caméra à l'intérieur du point propre pour faire face à des incivilités constatées, pour un coût de 2 033 € HT.

Monsieur CIRAULO revient également sur la phase 2 et sur l'audit Ports Propres qui aura eu lieu mi-décembre, avec pour objectif l'obtention de la certification Port Propre actif en biodiversité pour 2022. Il poursuit avec l'attribution du marché de mise en place d'habitats de restauration écologique de type nurserie.

#### **7. AOT**

##### **❖ Bilan des AOT**

Monsieur CIRAULO annonce que les AOT bénéficiant du régime dérogatoire ont été renouvelées. Il annonce que les demandes d'attribution de l'AOT Pré des Palmiers et de la nouvelle AOT pour l'office de tourisme sont en cours de traitement. Il signale également la non reconduction à venir du lot 104 (local technique de la toiture photovoltaïque dans le cadre des futurs travaux de la ZA).

##### **❖ Attribution des postes d'amarrages professionnels pour 2022**

Il explique qu'une commission s'est réunie pour attribuer les six postes mis en concurrence. Il précise qu'il n'y a pas que des sociétés porquerollaises.

❖ Attribution de 2 garanties d'usages

Il indique que deux garanties d'usages ont également été attribuées. Monsieur DE VEYLDER revient sur la présence de panneau sur le quai Leila Le Ber, alors que c'est censé être interdit. Monsieur CIRAULO précise que dans le cadre du réaménagement du port, des règles définitives seront mises en place

❖ Convention avec la prud'homie

Il conclut avec cette convention en cours d'élaboration, pour que la prud'homie du port de Porquerolles soit partie prenante dans la gestion des usagers du quai des pêcheurs. Il informe également de la radiation d'un usager annuel pour utilisation de faux.

## 8. Questions diverses

❖ Calendrier des travaux de la Tour Fondue

Monsieur LAMBERT annonce que la gare maritime est opérationnelle et que les travaux sur le terre-plein sud ont démarré. Il s'arrête sur la période difficile qui aura lieu en janvier 2022 avec la fermeture du poste Ro-Ro (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> semaine de janvier 2022). L'entrée définitive du port sera ensuite mise en place pour libérer l'emprise sur l'isthme qui doit être agrandi. Les travaux d'aménagement devraient se terminer en mai, et une inauguration pourrait être prévue en juin 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

Francis ROUX  
Président du Conseil Portuaire  
de Porquerolles



